Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 12 (1936)
Heft: 47-48

Artikel: Observations sur l'article masculin pluriel dans le dialecte de Nice
Autor: Bourciez, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399145

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OBSERVATIONS
SUR L'ARTICLE MASCULIN PLURIEL
DANS LE DIALECTE DE NICE [1]

Il est bien naturel que cette brève communication porte sur un point de morphologie niçarde. Entre tous les problèmes que pose le dialecte encore si vivace de la grande cité méditerranéenne, il n'en est pas de plus intéressant que celui de l'article pluriel du masculin. Tandis que le rhodanien pratique *li(s)* ou *lei*, on ne trouve ici même que *lü*, c'est-à-dire une forme que Meyer-Lübke dans l'édition française de sa *Grammaire* déclare « complètement isolée » (II, p. 141). Cet article est récent : la *Chronique* de Jean Badat, le principal texte dont nous disposions pour le XVIe siècle, ne connaît encore que « lous » souvent orthographié « los ». On sait trop que les documents nous font ensuite défaut et qu'il est à peu près impossible de se faire une idée précise de l'idiome niçard avant la période moderne pratiquement inaugurée par le célèbre poème de Rancher. Or la *Nemaïda* n'offre elle-même que *lü*. On est donc amené à supposer que cette forme *lü* a pris naissance soit au XVIIe, soit au XVIIIe siècle. Mais en admettant qu'on arrive à fixer son apparition de façon tant soit peu rigoureuse, il n'en reste pas moins que son origine présente certaines difficultés. Meyer-Lübke l'expliquait d'après la proportion suivante, qui faisait intervenir les représentants de totus :

sg. *tu* : pl. *tü*
sg. *lu* : *x* = pl. *lü*.

Or dans la Provence du moyen âge, la forme *tü*, c'est-à-dire « *tug* », n'est que faiblement attestée comme régime, et rien ne prouve qu'elle ait eu à Nice une existence prolongée. Aussi L. Süt-

1. Communication faite au 5e Congrès international de linguistique romane (Nice, 3 avril 1937).

terlin à la page 378 de sa *Heutige Mundart von Nizza* (tome IX, 1896, des *Romanische Forschungen*), et sans d'ailleurs proposer lui-même de solution nouvelle, était-il conduit à formuler quelques réserves sur l'opinion de Meyer-Lübke. Pas plus que l'éminent auteur du *Dialecte moderne de Nice*, je ne crois à l'influence analogique de totu. Mieux vaut en somme s'adresser à la phonétique et voir en premier lieu ce qu'elle peut nous donner.

Si la forme *lü* représente phonétiquement *lus*, elle est évidemment isolée à Nice et à Menton qui, lui, la pratique sous le double aspect *ü-rü*. Toutefois l'article méridional *lus* entre en jeu à partir de Barcelonnette qui est le point 889 de l'*Atlas*. Si d'autre part le provençal *lei-li*, qui vient de l'Ouest, pousse une pointe jusqu'à Saint-Sauveur et Fontan, il faut tenir compte des formes employées à 898 Plan-du-Var, c'est-à-dire dans les basses vallées de la Vésubie et de la Tinée. On y relève notamment *lui bwosk* (Gilliéron, 145 *les bois*). Devant le substantif *bwosk* commençant par une consonne j'estime qu'il faut voir dans *lui* la diphtongue *ui*. A 52 *les arbres*, la graphie est *-uy* (avec *un i* grec), mais ici en face d'un mot commençant par voyelle. En bref le complexus en question semble osciller entre la diphtongue proprement dite et ce qu'on doit appeler un chaînon implosif. Le fait n'a rien qui doive nous surprendre : les deux éléments de *ui* sont d'aperture à peu près égale et par conséquent la diphtongue n'est pas du type le meilleur.

D'où vient *lui-luy* ? Probablement de *lus*. Étant donné les substantifs auxquels il s'attache, le mot *lus* admet pour sa finale consonantique des traitements fort divers. Il offre un bon exemple de phonétique syntaxique. Quand le mot suivant commence par une occlusive sourde, l'*s* de *lus* devrait rester intacte puisque l'on a pour Nice et les environs *tésta*, *espína*, *eskláu*. Devant une voyelle au contraire on aboutit à l'amuïssement pur et simple avec les mots du type *afrúa* et *maiún*. Mais devant consonne sonore ou devant spirante ? Il devient ici plus difficile de poser un principe sûr, car les faits sont d'une grande complexité. Il faut tenir compte des emprunts forcément nombreux et des cas non moins fréquents où l'analogie s'est exercée, notamment quand il s'agit de mots composés avec *minus*, *bis*, *trans*, etc... On peut alors admettre avec Jules Ronjat (*Gram. Ist.*, II, p. 193 et suiv.) que l'*s* par augmentation d'aperture a tendu vers *y* : devant initiale consonantique le *y* devient lui-même la voyelle *i*, second élément de diphtongue. Cette tendance est géné-

rale pour la zone occitane. De plus elle est ancienne comme l'attestent *aine* ou *almoina* épars dans les vieux documents provençaux. Notons bien que le niçard moderne connaît précisément *almoina*. Si donc Jean Badat s'est plutôt servi de *almorna*, c'est qu'il l'a sans doute emprunté à un dialecte voisin ou l'*s* dans la même position aboutissait à *r*.

Au stade *lui* l'article est viable. La preuve en est qu'il vit encore à Plan-du-Var et qu'il semble pouvoir se généraliser dans tous les cas. Il faut toutefois reconnaître que la diphtongue *u͡i* n'est guère solide puisque son deuxième élément est de même aperture que le premier. Par retour éventuel au stade *luy* (chaînon implosif) et disparition possible du yod, *lui* est sur le point de devenir **lu*. On en peut dire autant de *luz* ou *luh* (employé devant voyelle) qui doit lui-même aboutir à *lu* par évanescence pure et simple de la consonne finale. Voilà donc une forme de pluriel menacée de ressembler étrangement à la forme correspondante du singulier. Cependant la valeur morphologique de l'*i* est importante, puisqu'elle traduit la notion de pluriel. L'attention des sujets parlants se porte sur cet élément et le renforce de façon provisoire, suffisamment sans doute pour lui permettre d'agir sur la partie forte de la diphtongue. Par un phénomène bien naturel d'anticipation, il fait perdre à l'*u* son point articulatoire, mais sans lui supprimer son arrondissement labial. Le résultat est la voyelle anormale *ü* toujours favorisée par les dialectes méridionaux ou français de la Gaule. Une fois devenue *ü͡i*, la diphtongue perd son deuxième élément qui n'est plus d'aucune utilité morphologique. Il faut donc poser l'évolution *ui* > *ü͡i* > *ü͡ü* > *ü* ou peut-être *u͡i* > *üy* > *ü*. De toute façon on aboutit à la forme *lü* que l'analogie propage dans toutes les positions et d'autant plus facilement qu'elle apporte une distinction nette entre le pluriel et le singulier. J'ajoute que le pronom personnel *lus* subit le même traitement et que le morphème de pluriel *ü* se répand dans les formes démonstratives du niçard.

Si l'on considère la région des Alpes, cette évolution ne paraît avoir joué qu'à Nice ou à Menton. Mais elle n'est point sans exemples sur d'autres points de la Gaule occitane. Elle se dessine notamment dans le Puy-de-Dôme (Gill., 804, 805), dans le Lot (619) et dans l'Hérault (758). La carte *les bois* (nom commençant par occlusive sonore) est particulièrement instructive. Elle indique pour 618 Souillac l'étape de Plan-du-Var, c'est-à-dire *lui*, et pour

713 Figeac elle donne *lüy*, stade par lequel a dû passer Nice il y a deux siècles. Quant à l'alternance Plan-du-Var *lui* — Nice *lü* elle réapparaît dans l'Hérault avec Lamalou-les-Bains 757 *luy* — Lodève 758 *lü*. Je note enfin — toujours d'après Gilliéron — que le département du Gers connaît *lüz* à 658. D'après le Recueil des Idiomes de la région gasconne [1], cette forme curieuse apparaît à la Sauvetat et Puycasquier. Son existence est d'ailleurs attestée par les nombreux écrits que nous a laissés le Docteur Cator. Elle procède sans doute d'un croisement qui s'est opéré entre **lü* < *lui* dans *lü bweus* et **lus* dans *lus tesus*. Comme à Nice le dialecte a donc trouvé un indice très sûr pour l'expression du pluriel.

De la plaine gasconne je dois maintenant revenir dans la région où nous sommes. Les formes d'articles ou de pronoms ne sont nulle part plus variées que dans les Alpes-Maritimes. Mon propos n'est point de les passer en revue. Mais je dois une mention à Plan-du-Var dont je viens d'utiliser l'idiome. Cette localité pratique le pluriel *lui*, c'est-à-dire un dérivé de ille. Toutefois ille n'est pas ou du moins n'a pas été l'article principal de Plan-du-Var. Gilliéron donne bien *lui bwosk* à 145 *les bois*. Mais il indique aussi les formes *suy* et *suz* à 52 et 42 *les arbres* et *les anges*. On reconnaît là un dérivé de ipse, si du moins l'on admet que c'est au pronom ipse que remontent certaines formes disséminées dans les vieux documents provençaux ou figées dans la toponymie pyrénéenne. Sans rouvrir un débat qui risquerait de nous entraîner trop loin, j'estime qu'il n'est pas sans intérêt d'indiquer approximativement la zone où l'on emploie encore ipse. Ce n'est pas le résultat d'une enquête personnelle que j'apporte ici. Je dois mes renseignements à M. Giordan, l'érudit niçois bien connu, à l'obligeance duquel je suis heureux de rendre un public hommage. Après les recherches qu'il voulut bien entreprendre, M. Giordan m'écrivait en effet le 24 avril 1930 : « Cette forme est usitée couramment à Ascros, Bar-sur-Loup, Châteauneuf-de-Contes, Coarazi, Cros d'Utelle, Grasse, Levens, Magagnosc, Saint-Cézaire et Thiéry. Il est possible qu'elle existe encore autre part ». Il suffit de se reporter à une carte pour voir que cette zone est restreinte. Ou plutôt ce n'est pas une zone et les dérivés de ipse se mêlent de ci de là à la forme nettement

1. Recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux. Résultat d'une enquête dirigée en 1895 par le professeur Édouard Bourciez.

conquérante. N'oublions pas toutefois que la région des Alpes-Maritimes est en France le dernier refuge de ces articles ou de ces pronoms encore employés soit aux Baléares, soit en Sardaigne. C'en est assez pour bien nous rendre compte que nous sommes ici même dans le Centre pronominal méditerranéen.

Montpellier. J. BOURCIEZ.